

みんなくりポジトリ

国立民族学博物館学術情報リポジトリ National Museum of Ethnology

Emigration et Société : Le Processus des Changements Structuraux d'un Village Kabyle

メタデータ	言語: fra 出版者: 公開日: 2009-04-28 キーワード (Ja): キーワード (En): 作成者: 宮治, 美江子 メールアドレス: 所属:
URL	https://doi.org/10.15021/00003483

Emigration et Société: Le Processus des Changements Structuraux d'un Village Kabyle

MIEKO MIYAJI

Aoyamagakuin University

This report is based on my field research carried from November 1974 to March 1975 in a village of the Berber highlanders of Great Kabylia in Algeria. The Kabyle region of the Tell Atlas is well known as the home land of the large proportion of Algerian migrant workers in France. The Kabyle emigration pattern is defined as follows: ancient, temporary, diversified, male, collective and adapted.

Concerning this high proportion of Kabyles in Algerian migrant workers, there is a hypothesis of R. Montagne and P. Bourdieu supposing that the strong cohesion and the solidarity of the agnatic groups procure an emigrant the assurance of his family living in the village under the protection of the male members of his agnatic group. That is to say, the social structure in Kabylia supports the Kabyle emigration pattern. But it is very possible that this emigration itself weaken the cohesion and the solidarity of the agnatic group. Does the basic organization of the Kabyle society remain still solid to give an emigrant the assurance of his family in the village?

In this study, I wish to analyse the interrelation between the Kabyle emigration pattern and the Kabyle social structure at three levels: family, lineage groupes and village.

And finally I examine the forces and the mechanism that influence and control the dynamic process of the emigration and the social change of the Kabyle society as a whole.

L'histoire humaine peut être considérée dans une large mesure comme une série de mouvements migratoires de populations. Dans la longue histoire des migrations humaines, le phénomène des migrations continues vers les villes ou vers l'étranger de l'époque contemporaine a une particularité évidente non seulement par l'amplitude des mouvements mais aussi par leur influence écrasante sur la population qui se déplace, de même que sur la population restante. Le phénomène actuel peut se traduire par "l'intégration plus ou moins poussée des sociétés dominées à l'intérieur d'une économie capitaliste mondiale..." qui favorise "la mobilité de la force de travail" [AMSELLE 1976: 9].

L'auteur aimerait adresser ses remerciements à M. P. K. Eguchi, professeur associé au Musée National d'Ethnologie de Senri, pour ses commentaires sincères sur la première version de cet essai.

Cependant, même si ce phénomène de l'émigration nous apparaît comme un problème qu'on ne peut expliquer que dans le cadre de la stratégie politico-économique internationale, les comportements des émigrés et les valeurs auxquelles ils se réfèrent doivent subir une transformation complexe qui ne peut pas être saisie dans ce cadre unique.

Le processus de l'émigration s'étend sur au moins deux champs d'analyse: la société qui engendre les émigrés et la société qui les reçoit. La connaissance de ce fait nous mène à une série de problèmes qui doivent être élucidés: les causes qui font partir les hommes de leur milieu d'origine; la typologie des mouvements migratoires; le processus d'adaptation des émigrés dans le milieu d'accueil; les liens entretenus entre le milieu d'origine et le milieu d'accueil; l'impact de l'émigration sur la société d'origine et sur la société d'accueil, etc.

Dans cette étude, en limitant mon champ d'analyse au milieu d'origine des émigrés, un village kabyle d'Algérie, je voudrais éclaircir l'impact de l'émigration sur une société, les forces sociales qui jouent dans le processus de l'émigration, et la transformation totale de cette société.¹⁾

L'ÉMIGRATION ALGÉRIENNE ET LA SOCIÉTÉ KABYLE

Depuis la fin du XIX^e siècle jusqu'en 1973 un flux migratoire constant d'Algériens a traversé la Méditerranée. Même aujourd'hui plus de 850.000 Algériens habitent en France, et cela pose des problèmes sociaux dans le milieu d'accueil ainsi que dans le milieu d'origine.

Les causes de cette émigration paraissent déjà bien présentées. Elles sont démographiques, économiques, psychosociologiques et politiques. A. Michel, en reprenant le panorama des causes qui engendrent l'émigration bretonne au cours du XIX^e siècle, a énuméré celles de l'émigration algérienne comme suit: manque de travail, pénibilité des conditions d'existence, forte densité de population, exiguité des exploitations et insuffisance de rendement, absence d'industrie, réduction des besoins de main-d'oeuvre due à la mécanisation agricole (cas des originaires des Hautes Plaines Constantinoises), création des chemins de fer, obligation du service militaire transplantant les jeunes gens loins de leurs familles, désir d'émancipation familiale et sociale, propagande des "rabatteurs" ou "marchands d'hommes" qui font miroiter les avantages des villes, séduction exercée par la vie moderne, etc. Elle conclue que la

1) Cette enquête sur l'émigration et les changements socio-culturels dans un village kabyle en Algérie a été réalisée de novembre 1974 à mars 1975. C'est une des Etudes Comparatives sur les Changements Socio-Culturels des Pays Islamiques (dirigées par Professeur Miki) de l'Institut pour l'Etude des Langues et des Cultures d'Asie et d'Afrique, financées par le crédit pour la recherche scientifique du Ministère de l'Education Nationale du Japon. Le premier rapport de cette enquête a été publié sous le titre de L'émigration et le changement socio-culturel d'un village kabyle (Algérie) no. 6 de *Studia Culturae Islamicae* de l'Institut pour l'Etude des Langues et des Cultures d'Asie et d'Afrique, en 1976.

plus importante est la consécution qu'ont les émigrés d'une misère insupportable [MICHEL 1956: 169].

Or, parmi les principales régions d'émigration algérienne, la Grande et la Petite Kabylie occupent une place privilégiée par l'ancienneté de l'émigration, de même que par le fort pourcentage de Kabyles (berbérophones) dans l'ensemble des émigrés algériens en France. Cela n'est pas seulement explicable par des causes démographiques et par la pauvreté des ressources naturelles, car on peut facilement citer d'autres régions d'Algérie qui envoient beaucoup moins d'émigrés vers la France que la Kabylie bien qu'ayant une forte densité de population et des ressources naturelles moins abondantes. La proximité des voies de communication—la Grande et la Petite Kabylie sont proches des voies ferrées et du port d'Alger—et l'action entreprenante des agents des compagnies de transport maritimes et aériennes dans les villages les plus isolés, pourraient être les raisons pertinentes qui ont favorisé l'émigration dans ces régions. Mais il ne faudrait pas négliger les facteurs politico-économiques liés à la politique coloniale de la France. Dès 1899, Aït Mehdi, membre de la délégation kabyle à la Direction Financière d'Algérie signalait "les services que pourraient rendre à l'industrie métropolitaine «ces montagnards travailleurs» que sont les Berbères de Grande Kabylie" [RAGER 1950: 121].

D'autre part, en ce qui concerne le haut pourcentage des émigrés kabyles, il faut tenir compte de l'hypothèse de R. Montagne ou de P. Bourdieu qui supposent que chez les Kabyles "la forte cohésion et la solidarité du groupe agnatique procurent à l'émigré l'assurance que sa famille, demeurée sur le patrimoine indivis où chacun peut trouver subsistance, bénéficie, en son absence, de la protection des parents masculins restés au pays" [BOURDIEU 1961: 17]. Ce serait donc la structure sociale kabyle elle-même qui aurait engendré le modèle d'émigration dit "de type kabyle": ancienne, temporaire, diversifiée, masculine, collective et adaptée [MICHEL 1956: 171-173]. Mais il est bien facile de supposer qu'en revanche, à cause de cette émigration, la cohésion du groupe agnatique diminuera: Est-ce que la base de l'organisation restera encore assez solide pour donner à l'émigré l'assurance que sa famille sera bien soutenue dans le village?

LA SOCIÉTÉ KABYLE PENDANT LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIX^e SIÈCLE

Avant de commencer l'analyse des transformations actuelles d'un village kabyle, il faut décrire rapidement la société kabyle pendant la première moitié du XIX^e siècle.

Sur l'organisation sociale de la Kabylie à cette époque, Hanoteau et Letourneux nous ont laissé des données précieuses [HANOTEAU ET LETOURNEUX 1893]. L'organisation sociale de la Kabylie se composait d'une série de groupes sociaux segmentés et liés par une filiation patrilinéaire réelle ou fictive: au sommet se plaçait *taqbilt* (la confédération des tribus) et à la base, la plus petite unité, *axxam* (la grande famille ou la famille étendue).²⁾

Le *taqbilt* était une unité vague, au contours mal défini. Il était très rare que plusieurs confédérations s'unissent par des liens permanents. Quand elles se liguèrent,

c'était toujours dans un but limité de défense ou d'agression commune, l'alliance ne durait pas longtemps.

La tribu (*âarc*), qui portait le nom d'un ancêtre mythique avait autrefois son assemblée des représentants de chaque village. Elle n'était pas toujours formée des descendants lointains d'un même ancêtre fondateur, mais au contraire c'était une unité territoriale formée par la nécessité de maintenir la paix avec les voisins et de se prémunir contre l'agression des ennemis. Une tribu kabyle se répartissait en plusieurs agglomérations, villages ou hameaux.

Le village (*taddart*), qui gardait une pleine autonomie, était l'unité politique et administrative essentielle du pays kabyle. Le plus souvent situé au sommet d'une crête ou sur une chaîne de montagne de 700 à 800 mètres d'altitude, il se dressait comme une sorte de forteresse où les étrangers qui n'y avaient pas affaire ne pouvaient entrer. Il avait son chef (*amin* ou *amrar*), agent d'exécution des décisions de l'assemblée (*tajmaât*), désigné par les anciens, avec le consentement de tous. Il était toujours choisi parmi les familles influentes. Pourtant l'importance de ses fonctions obligeait les habitants à choisir sérieusement un homme capable et actif. Et lorsqu'un *amin* avait perdu la confiance du village, on le renvoyait sans éclat. La forte solidarité et la grande originalité de chaque village venaient de la loi coutumière (*qanun*). La loi coutumière, recueil des coutumes propres à chaque village et codification des décisions de l'assemblée, "consiste essentiellement en une énumération minutieuse de fautes particulières, c'est-à-dire de conduites capables de troubler la vie commune, vols, violences, manquements à la solidarité, suivie de l'indication des amendes correspondantes" [BOURDIEU 1961 : 22-23].

Le village kabyle était ordinairement divisé en deux *şof*, c'est-à-dire une organisation dualiste. Selon Hanoteau et Letourneux, un *şof* kabyle n'est pas autre chose qu'une association d'assistance mutuelle pour la défense et l'attaque, et pour toutes les éventualités de la vie. Cependant ces moitiés n'avaient aucune fonction matrimoniale.³⁾

En dehors de cette organisation dualiste, le village se subdivisait en fractions, nommées, suivant les localités, *ađrum*, *tâarift* ou *xaruba*. En général, le terme *ađrum* était utilisé pour indiquer l'unité résidentielle qui comprenait plusieurs *ixarba* (pl. de *xaruba*). Mais ces termes désignaient des unités sociales d'étendue variable, du clan, lignage maximal, au lignage mineur, selon les régions et selon le processus de formation du village.

Chaque *xaruba*, composée d'un certain nombre d'*ixxamen* (pl. d'*axxam*) ou de

2) Le système adopté pour la transcription des mots berbères est celui qu'utilise M. Mouloud Mammeri dans Tajeřumt N Tmazit (Tantala Taqbaylit)—Grammaire berbère (kabyle)—. Les noms de lieu ou de tribus sont rendus selon l'orthographe courante. Voici quelques exemples spécifiques utilisés dans cette étude: â ou ε—arabe ع (*âarc*); c—ch (*timecret* ou *âarc*); đ—arabe ض (*ađrum*); q—arabe ق (*taqbilt*); ř—r emphatique (*xaruba*); ř—arabe ص (*şof*); ř—arabe ط (*azeřta*); ř—ts (Atęaras); u—ou (*qanun*); x—kh arabe خ (*axxam*); z—z emphatique (*azeřta*).

3) Sur *şof*, voir Bourdieu [1961 : 20] et Hanoteau et Letourneux [1893 : 11-20].

groupes d'*ixxamen* liés par une descendance commune, occupait un espace défini autour d'une ruelle. Cette ruelle, *azniq*, était souvent nommée d'après le nom de la famille qui s'y était installée en premier. Parfois une *xaruba* adoptait certaines familles étrangères qui lui demandaient protection. Elles étaient appelées *imsennden*. Par conséquent, il y avait deux types de *xaruba*: soit une unité résidentielle qui coïncidait, avec l'unité de descendance; soit une unité résidentielle qui comprenait plusieurs unités de même descendance. Autrefois, la *xaruba* constituait un milieu social séparé, avec son quartier, son chef (*tamen*), sa propre assemblée constituée par les chefs des grandes familles, son cimetière, ses fontaines, ses fêtes et sa légende d'origine.

Enfin, *axxam*, la grande famille⁴⁾, était l'unité sociale de base. L'*axxam* ordinaire se composait du père, de la mère, des fils mariés, de leurs femmes et de leurs enfants, des fils et filles non mariés. Le père, chef, prêtre et juge, donnait à chaque ménage et à chaque célibataire sa place précise au sein du groupe. L'autorité du chef était indiscutable, car il avait à sa disposition deux sanctions très craintes; le pouvoir de déshériter⁵⁾ et la malédiction qui était censée faire tomber le châtement divin sur l'ingrat ou le révolté. Comme les maisons et les terres de culture appartenaient à la grande famille (patrimoine indivis géré par le chef, dont chaque membre détenait une quote part mais non la propriété), cette grande famille était l'unité économique de production et de consommation. Sous la direction du chef, tous les membres collaboraient dans les travaux des champs et dans les autres activités quotidiennes. La cohésion du groupe était renforcée par la commensalité et par l'unité de l'habitat—les membres d'une grande famille habitaient dans une grande maison et des maisonnettes autour d'une même cour close de mur et accessible par une porte unique.⁶⁾

Le chef contrôlait toutes les cérémonies familiales y compris le mariage. C'était lui qui fournissait la dot pour ses fils et qui arrangeait et recevait la dot pour ses filles. Les Kabyles ne connaissaient pas de mariage prescrit. En général, on cherchait le conjoint dans le même village, surtout dans le même *aḍrum* ou la même *xaruba*. C'était le rôle de la mère de trouver une bonne épouse pour son fils. Il en résultait donc, tout naturellement qu'elle cherchait une fille parmi ses proches, nièces ou filles de cousins de son côté. La résidence était patrilocale.

Le chef de l'*axxam* jouait un rôle politique en représentant sa famille dans l'assemblée (*tajmaât*), de sa *xaruba*. L'assemblée de chaque *xaruba* nommait un chef (*tamen* ou *amkim*), qui représentait sa *xaruba* à l'assemblée des notables du village

4) *Axxam* est le terme qui désigne la maison et par extension les personnes qui l'habitent.

5) Le principe de l'héritage kabyle est caractérisé par la stricte masculinité des ayant-droits et l'exhérédation des femmes. Le patrimoine d'un défunt est partagé entre les descendants mâles les plus proches (entre les fils, le partage est égal). Mais ce principe est modéré de plusieurs façons. *Qanun*, la loi coutumière kabyle, permet de donner une portion de l'usufruit des terres aux filles non mariées ou répudiées et aux veuves. De plus le code d'honneur impose à l'homme de prendre en charge ses parentes orphelines, veuves ou répudiées.

6) Sur les structures kabyles, se référer à Bourdieu [1961: 11–25].

(*tajmaât l-lâaqwal*). En plus de cette assemblée des notables, il y avait l'assemblée générale de tous les hommes de plus de 18 ans, dont la réunion se tenait régulièrement.

Or l'économie de la Grande Kabylie dépendait essentiellement de l'arboriculture. Deux arbres, le figuier et l'olivier, fournissaient aux habitants non seulement l'essentiel de leur alimentation mais aussi les principaux produits d'échange, la figue sèche et l'huile d'olive. Cette arboriculture était complétée par des cultures de blé dur et d'orge, et par un petit élevage familial de bovins et d'ovins. Des jardins potagers, situés autour des maisons, dans le fonds de vallées ou auprès des sources ne dépassaient guère la taille de petits jardins familiaux avec quelques arbres fruitiers (vignes, cerisiers, orangers, amandiers, etc.) et quelques carrés de légumes.

La terre était possédée par la grande famille. Mais l'indivision fut rompue progressivement et les petites propriétés (moins de 10 ha) privées (*melk*), dominèrent. De plus elles étaient souvent divisées en plusieurs parcelles. Les métayages étaient rares. En s'entraînant avec les autres familles de même lignage ou de même village, chaque famille cultivait ses terres qui "malgré la médiocrité de la production, nourrissaient tant bien que mal le groupe, grâce à l'indivision et à une discipline stricte de la consommation" [BOURDIRU 1961: 11].

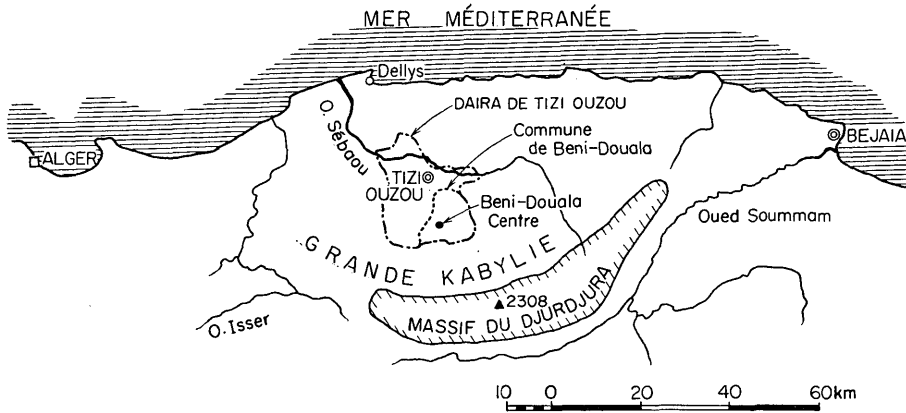
Quand les vivres ou les travaux leur manquaient, les Kabyles quittaient leur pays pour aller travailler dans les villes ou dans les plaines. Dans les villes ils faisaient tous les métiers et dans les plaines ils travaillaient comme maçons, comme jardiniers, comme moissonneurs. Après avoir amassé quelque argent, ils retournaient au pays sans apporter avec eux l'air de la ville. Dans la première moitié du XIX^e siècle, les déplacements des hommes n'étaient limités par aucune réglementation administrative. Il y avait déjà un mouvement permanent et régulier des montagnards kabyles vers les villes ou vers les plaines.⁷⁾

En Grande Kabylie, en raison de la rareté et du morcellement extrême des bonnes terres, la grande colonisation agraire ne put s'implanter et les petites propriétés montagnardes ne purent sauvegarder tant bien que mal un équilibre économique précaire, que grâce à l'appoint procuré par les émigrés. Ainsi, comme Bourdieu l'a écrit, l'émigration elle-même, au début, avait comme fonction première de permettre à l'ordre économique et social de se perpétuer, lors même qu'elle introduisait des facteurs de transformation [BOURDIEU 1974: 94].

L'EMIGRATION ET LES CHANGEMENTS SOCIAUX DANS UN VILLAGE KABYLE: LE CAS DU VILLAGE T.

Le village T. se trouve à 130 km environ à l'est d'Alger, au sein d'une région montagnaise (Grande Kabylie) de l'Atlas Tellien. Sur le plan administratif, c'est une des 27 agglomérations de la commune de Beni-Douala, *Daira* (arrondissement) de Tizi Ouzou, *Wilaya* (département) de Tizi Ouzou (ou de Grande Kabylie). Le village

7) Sur les migrations en Algérie dans la première moitié du XIX^e siècle, se référer à Nouchi [1973].



Carte: Position de la commune de Beni-Douala et la région de la Grande Kabylie.

T. comptait environ 1500 habitants au début de 1975 (1022 au recensement de 1966), descendants de l'ancienne tribu At Mahmoud qui formait, avec six autres tribus, la confédération des At Aissi, dont on trouve le nom dans la liste des tribus zouaviennes citées par Ibn Khaldoun dans son *Histoire des Berbères*⁸⁾ à la fin de XIV^e siècle.

Le village T., installé sur une crête de 800 mètres d'altitude, se compose de trois *idërma* (pl. d'*adrum*), quartiers: At Hamza, At Hamadi et At Rached.⁹⁾ Il existe des versions différentes sur les premiers habitants du village. Mais Said N'Attâaras (Said des hommes) d'At Hamza, Baba Messaoud d'At Hamadi et Arab Azouz d'At Rached sont considérés comme les premiers habitants du village. Chaque *adrum* ne peut pas faire remonter son arbre généalogique direct jusqu'à ces ancêtres mythiques.

Chaque *adrum* a sa *tajmaât* propre¹⁰⁾, et sa propre fête religieuse consacrée au saint, né dans le quartier ou venu de l'étranger. Dans le village il y a cinq tombeaux de saints qui veillent sur la sécurité et la prospérité du village et qui reçoivent le culte des femmes du village. Ce culte des saints joue un rôle spécifique dans la sphère religieuse de la société maghrébine.¹¹⁾

Traditionnellement, l'économie du village dépend essentiellement de deux arbres, le figuier et l'olivier, et elle suit le modèle typique de l'économie de la Grande Kabylie. Actuellement l'émigration vers l'étranger constitue la principale ressource économique du village. Cette ressource provient non seulement de l'argent envoyé par les émigrés

8) Ibn Khaldoun, *Histoires des Berbères des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*. Traduction de Slane-Casanov, Paris, Geuthener [1925, t.I, p. 256].

9) *At*: fils de, gens de, de la tribu de, habitants de, de la famille de; particule qui précède souvent des noms de famille ou de groupe de descendance ou de tribu; le terme correspond à "Beni" en Arabe.

10) *Tajmaât*: vient de l'arabe تَجْمَعُ, se rassembler; le terme désigne l'assemblée de même que la maison ou le lieu de l'assemblée du village ou de l'*adrum*.

11) Sur le culte des saints dans l'Islam maghrébin, se référer à Dermenghem [1954].

mais aussi de diverses formes d'allocations et de prestations qui tirent leurs origines de l'émigration.¹²⁾

Du point de vue démographique j'ai constaté que depuis la fin du XIX^e siècle le quartier où j'ai enquêté¹³⁾ a envoyé en gros 40% de sa population vers les villes d'Algérie, 20% vers l'Europe (notamment vers la France), 40% sont restés au village. Ces chiffres semblent aussi valables pour la population totale du village. Parmi les 59 chefs masculins des foyers¹⁴⁾ de ce quartier, 13 travaillent actuellement en France, et 35 ont l'expérience du travail en France ou en Belgique. C'est ainsi que plus de 80% des chefs de familles ont l'expérience de l'émigration.

1) Le modèle typique de l'émigration kabyle et son évolution au cours des années

L'analyse détaillée du groupe des émigrés masculins (137 au total au début de 1975) de ce village [MIYAJI 1976: 31-64], a fait apparaître les caractéristiques typiques du modèle de l'émigration kabyle: ancienne, temporaire, diversifiée, masculine, collective et adaptée. Mais une observation plus attentive nous permettait de constater une évolution de ce modèle au cours des années. La prolongation du séjour, la différenciation des motifs et des aspirations selon les générations, l'apparition de l'émigration familiale, sont entre autres les caractéristiques saillantes de l'émigration du village T. Ce dernier trait est relativement récent. Cette transformation du modèle même est, sans doute, liée profondément aux changements globaux du village.

Comme nous l'avons déjà mentionné, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, c'est-à-dire avant le commencement de l'émigration vers l'Europe, la grande famille kabyle envoyait un ou deux membres masculins vers les villes ou vers les plaines pour pourvoir au manque de nourriture. Cette migration avait un rôle important pour la perpétuation des grandes familles. Dans ce cas-là, la migration était exigée par la famille. Et tant que le caractère temporaire et saisonnier s'est conservé, l'influence de la migration sur la structure sociale n'a pas été grande.

Dans le cas du village T., à la fin de la XIX^e siècle un assez grand nombre d'habitants descendaient de la montagne vers la plaine de la Mitija, pour travailler dans les fermes des colons comme saisonniers pour la moisson et les vendanges, ou comme dockers dans le port d'Alger. Comme exemple d'émigration vers l'étranger, les vieillards se rappellent l'émigration vers la mine de phosphate à Gafsa en Tunisie.

12) Voir Miyaji [1976: 15-26].

13) La durée du séjour ne me permettait pas de mener l'enquête dans tout le village, je me suis, d'une part, efforcée d'obtenir des renseignements généraux sur le village et la commune à laquelle il appartient, d'autre part, j'ai limité mon champ d'analyse à deux secteurs pour mieux comprendre et observer le phénomène de l'émigration dans le cadre du village. Le premier est une enquête sur le groupe des émigrés actuels du village. Le deuxième est une enquête sur les foyers d'un quartier qui occupe à peu près un tiers du village.

14) J'emploie le terme "foyer" pour désigner un groupement domestique d'individus, une unité résidentielle et de consommation. Il est équivalent du terme "household" en anglais et "setai" en japonais.

L'histoire de l'émigration du village T. vers la France commence à l'occasion de l'exposition universelle de Paris en 1889. Les hommes du village avaient été recrutés comme ouvriers du bâtiment ou de terrassement. Après cette exposition, quelques-uns d'entre eux restèrent à Paris en vendant des tapis, des bijoux, etc. Les hommes qui avaient passé quelque temps comme petits commerçants ambulants, retournèrent au pays et racontèrent aux hommes du village la vie à Paris et leur expérience. La vie à Paris à cette époque était à leurs yeux le "Paradis". A leur suite, d'autres villageois commencèrent à traverser la Méditerranée.

Pendant une première période, l'émigration vers la France eut également un caractère temporaire et saisonnier. Ce caractère s'est à peu près conservé jusqu'au lendemain de la deuxième guerre mondiale, tandis que l'augmentation du nombre des émigrés avait déjà commencé antérieurement. Pendant la première guerre mondiale, beaucoup de villageois avaient été recrutés comme combattants ou ouvriers pour remplacer dans les usines la main-d'oeuvre française mobilisée. Après la guerre le nombre des émigrés avait augmenté considérablement. Un grand flux de main-d'oeuvre émigrante traversait la mer régulièrement.

Cependant juste après la deuxième guerre mondiale l'émigration a peu à peu perdu son caractère fondamental, saisonnier et temporaire, pour compléter le manque de ressources alimentaires. Elle est devenue sa propre fin. Dans le village le manque de main-d'oeuvre masculine pour maintenir le rendement agricole au niveau des années antérieures devenait de plus en plus apparent. Dès lors l'agriculture est passée au deuxième rang dans l'économie du village. Ce phénomène a été accéléré par le décalage entre le revenu agricole et celui des ouvriers d'usines émigrés. Actuellement la plus grande partie de la production agricole est autoconsommée sans satisfaire tous les besoins.

En somme, nous pourrions suggérer trois facteurs déterminants qui ont changé le caractère traditionnel de la migration kabyle et ont déterminé une transformation profonde de l'organisation sociale. Ce sont l'émigration vers la France, la prolongation de séjour et l'augmentation écrasante du nombre des émigrés. Evidemment tous ces facteurs provenaient de la colonisation de l'Algérie par la France.

D'autre part, à mesure que se développait le processus de l'émigration vers la France et du changement social, les motifs et les aspirations des émigrés changèrent.

Pour la première génération (ceux qui sont partis entre 1890 et 1920), les motivations étaient assez diverses mais les émigrés quittèrent le pays dans un but assez limité: s'aquitter d'une dette, compenser une mauvaise récolte, racheter un terrain, payer la dot, etc. Autant dire que c'étaient des "target workers". En outre l'émigration de cette génération avait encore un caractère saisonnier et temporaire.

La deuxième génération (ceux qui sont partis entre 1920 et 1950), occupe la place la plus importante dans l'histoire de l'émigration du village. C'est après 1920 que commença à un rythme régulier le grand afflux de l'émigration algérienne vers la France. Les motivations des émigrés étaient encore limitées, mais différentes de celles de la première génération. Beaucoup d'entre eux furent recrutés au moment

des guerres ou pour reconstituer l'économie française après les guerres. Pourtant, le caractère d'émigration contre la faim demeurait important.

La durée du séjour s'est allongée. Les émigrés travaillaient de 3 à 5 ans en Europe et dès qu'ils avaient pu mettre quelque somme d'argent de côté, ils quittaient leur travail pour retourner au pays et se reposer quelques temps parmi les leurs. S'ils manquaient de nouveau d'argent, ils reprenaient la voie de l'exil. Au fur et à mesure de l'amélioration des conditions de travail en Europe, ils ont eu tendance à s'y fixer.

Cette deuxième génération est la génération la moins favorisée. Les émigrés de cette génération nous ont dit, "Nous sommes la génération sacrifiée". Ils sont maintenant trop âgés pour projeter de se réintégrer au pays. Ils continueront de travailler à l'étranger jusqu'à la retraite. La vie paisible au pays natal après la retraite est le rêve modeste de cette génération.

Dans la troisième génération (ceux qui sont partis entre 1950 et 1973), même si la plupart des émigrés n'ont pas encore de haute qualification, le pourcentage des ouvriers spécialisés par rapport à celui des manoeuvres augmente graduellement. Au moins sont-ils mieux informés que leurs pères sur la vie en France. Le choc culturel d'un milieu urbain et étranger est moins accentué. En plus ils peuvent profiter des réseaux sociaux ou des connaissances de leurs pères pour trouver de l'embauche.

Les motivations de la troisième génération tendent à se diversifier. Notamment après la guerre d'indépendance cette tendance est générale. On émigre pour gagner son pain; pour apprendre un métier; pour s'instruire; pour améliorer ses conditions de vie; pour donner de l'instruction aux enfants; pour construire sa maison; pour échapper à l'autorité du père, etc. Cette émigration est en partie une émigration pour une vie meilleure.

En particulier, il y a dans cette génération une tendance nette à vouloir se réintégrer au pays. Beaucoup d'émigrés envisagent de tenter leur chance au pays, bien que les chances soient encore limitées et que la différence du niveau des salaires les fasse reculer.

Enfin c'est à la quatrième génération, celle des jeunes de moins de 23 ans, qu'on observe le vrai tournant. Bien qu'il y ait encore des jeunes qui veulent tenter leur chance à l'étranger, beaucoup essaient de trouver une place solide dans leur pays. Évidemment cette tendance est le résultat de scolarisation des enfants après l'indépendance, mais en même temps elle est due aussi à la difficulté grandissante de l'émigration vers la France ces dernières années. L'émigration va continuer encore quelque temps, mais en changeant considérablement de caractère.

En dernier lieu, il y a une tendance lente pour une émigration familiale. Cette tendance est récente et devint générale après le déclenchement de la révolution algérienne. Elle évoluera, encore quelque temps, bien que depuis 1973 l'émigration algérienne vers la France soit entrée dans une nouvelle phase et que l'Algérie ait suspendu l'envoi de nouveaux émigrés.

En outre, dans le village T. l'émigration de type "homme seul" persiste, malgré l'apparition de l'émigration familiale. Selon mon enquête, presque 95% des 137 émigrés sont des hommes mariés, dont seulement 15% ont emmené leur famille avec

eux en Europe, 18.5% sont mariés avec des étrangères et 66.5% ont laissé leurs femmes et leurs enfants dans le village. Peut-on interpréter ce phénomène simplement comme une preuve de survivance de la solidarité du groupe agnatique dans la société kabyle?

2) Le processus des changements structuraux de la société kabyle.

Après avoir vu que les trois facteurs mentionnés plus haut (l'émigration vers la France, la prolongation de séjour et l'augmentation écrasante du nombre des émigrés) ont changé le caractère traditionnel de l'émigration kabyle et ont déterminé un changement profond de l'organisation sociale, nous allons maintenant examiner l'influence de ces facteurs sur la société kabyle à trois niveaux: au niveau de la famille, au niveau des groupes lignagers et au niveau du village.

AU NIVEAU DE LA FAMILLE

C'est dans le système familial que l'originalité de la société kabyle se déploie pleinement. Paradoxalement, c'est justement au niveau de la famille que la désorganisation est la plus avancée.

Dans l'*axxam* traditionnelle, la grande famille, la longue absence des fils mariés ou du chef de famille lui-même a entraîné un changement structural. Plus l'économie de l'*axxam* dépend du salaire des émigrés, plus le statut économique devient inégal entre les membres émigrés et les membres restés au pays. La disposition de l'argent envoyé par les émigrés fait naître des conflits. Le père éprouve des difficultés à avoir aussi complètement qu'auparavant la disposition de l'argent envoyé par ses fils. En plus, la plupart des jeunes gens partent vers la France avant leur mariage comme pour une sorte de rite de passage, ils ont la chance de gagner eux-même la dot. La possibilité d'accumuler de l'argent personnel a libéré les fils de leur dépendance envers la grande famille. Le principe de l'héritage et de l'indivision stricte de la propriété restait solide jusqu'à ces dernières années. Maintenant les fils préfèrent quitter la grande famille pour vivre librement. Ainsi l'importante fonction de la grande famille comme unité de production a disparu à mesure que s'est développée la différenciation dans la productivité économique des membres.

Ce changement économique a inévitablement bouleversé les rapports traditionnels entre le père et le fils ou entre le fils aîné et les autres. Par conséquent, la grande famille où existait auparavant un rapport intime entre le père et les fils mariés comme principe nucléaire de structure s'est déstructurée. Autrement dit, le changement brutal de la base économique de l'*axxam* traditionnelle a bouleversé la structure même de cette *axxam*.

Dans le quartier où j'ai enquêté, parmi les 21 pères qui ont des fils mariés; 8 pères vivent avec la famille conjugale d'un des fils mariés et un père vit avec les familles conjugales de ses deux fils, ses propres femmes (il a 4 femmes), ses enfants non mariés, la femme et les enfants d'un fils décédé; 10 pères n'habitent avec aucun de leur fils mariés dont 9 ont quitté le village pour l'étranger ou d'autres régions d'Algérie et un seul reste au village. Parmi les 9 fils mariés qui vivent ensemble avec leurs pères, 3

Tablebleau 1. Dimensions des foyers d'un quartier du village T. (1975 Janv.)

Dimensions des foyers	Nombre de foyers	Dimensions des foyers	Nombre de foyers
1 personne	14	9 personnes	2
2 personnes	14	10 personnes	5
3 personnes	5	11 personnes	4
4 personnes	11	12 personnes	—
5 personnes	7	13 personnes	—
6 personnes	8	14 personnes	—
7 personnes	5	Plus de 15 personnes	1
8 personnes	5	Total	81

travaillent dans le village, 3 en France et les 3 autres travaillent hors du village mais en Algérie. Il serait prématuré de tirer une conclusion de 21 cas, mais je ne pouvais pas trouver de corrélation entre la cohabitation et la superficie de leur propriété foncière.

Avec la déstructuration de l'*axxam* traditionnelle, les familles de petite dimension sont devenues prédominantes. Les tableaux ci-dessous basés sur les données obtenues lors de notre enquête, nous montrent ce processus de déstructuration et la situation actuelle des groupes domestiques dans le village T.

Les foyers¹⁵⁾ aux dimensions les plus fréquemment représentées dans le village T. comprennent d'une à six personnes (60 foyers, soit 74 % du total). La dimension moyenne des foyers est de 4.8. Le foyer le plus important compte 24 personnes. C'est la famille polygamique d'un commerçant qui a trois femmes (il s'est marié

Tableau 2. Types des foyers.

Types des foyers	Nombre de foyers
A. un couple	9
B. un couple + enfants non mariés	27
C. un couple + fils marié avec femme et enfants	7
D. père ou mère + fils marié avec femme et enfants + fille divorcée	2
E. mère + fils marié avec femme et enfants + fils ou filles non mariés	6
F. un couple + fils mariés avec femmes et enfants + fils et filles non mariés	1
G. un couple + frère ou soeur du mari	4
H. mère et enfants	7
I. grande mère + mère et enfants	2
J. père et enfants + grande mère	1
K. homme seul (célibataire ou divorcé)	2
L. femme seule (veuve ou célibataire)	13
TOTAL	81

15) Voir note (14) p. 8

avec quatre femmes mais la première habite à Alger avec la famille de son fils aîné).

A côté de la réduction de la dimension du foyer, les caractéristiques les plus remarquables sont la fréquence des foyers d'homme seul ou de femme seule (ce sont tous des vieillards) et la grande variété des types de foyer. Comme les maisons kabyles sont bâties autour d'une cour fermée, il est relativement rare qu'il y ait une seule maison dans une cour (voir le figure 1). Il y a donc presque toujours quelques autres maisons qui s'ouvrent sur la même cour que celles des vieillards. Mais dans le quartier de l'enquête, deux femmes âgées habitent toutes seules dans une cour. Quelle est la situation économique de ces 15 personnes âgées qui vivent dans ce quartier? Parmi elles, un homme travaille comme journalier et un autre touche une pension d'accident du travail. Les autres, 12 femmes, vivent de quelque pension ou grâce à l'aide de leurs enfants ou de leurs frères, en faisant les travaux des champs s'il y en a. Une autre, veuve sans enfant ni frère, est nourrie par les gens du village.

En ce qui concerne les types de foyer, un seul foyer (le foyer dont les membres sont les plus nombreux) conserve le type idéal de l'ancienne *axxam*. On compte six foyers qui comprennent deux couples de générations différentes. Mais il faut ajouter que parmi les conditions nécessaires à l'existence des grandes familles kabyles, le principe d'indivision est encore assez bien observé. Il y a des frères qui ne divisent pas leurs terres même après le décès de leur père. Cette conservation peut avoir pour cause l'indifférence des hommes pour les travaux de terre, mais c'est aussi, parce que, plus les émigrés souffrent de leur marginalité et de leur état de

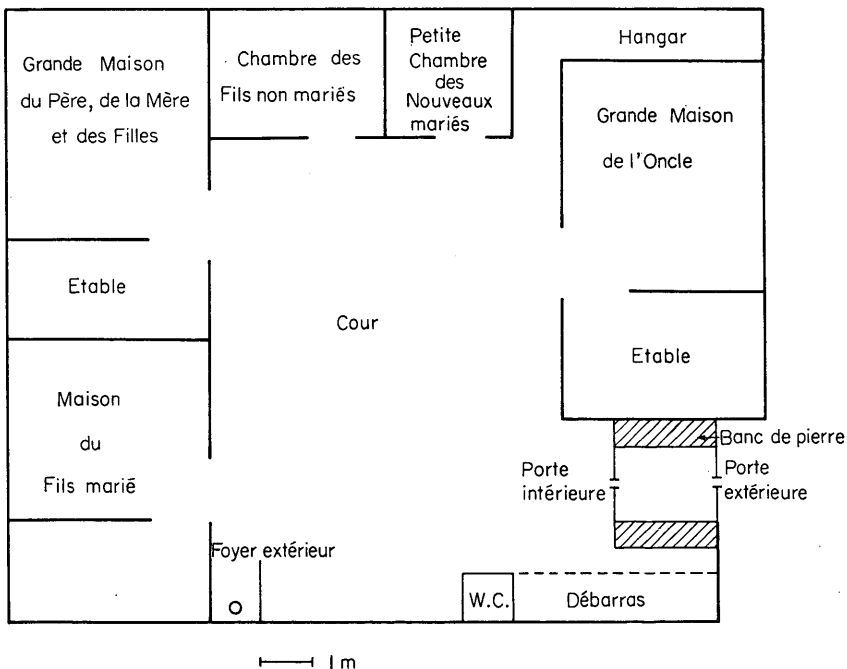


Figure 1. Groupement des maisons kabyles.

déracinés dans la société européenne, plus ils comptent sur leur appartenance au village natal pour rétablir leur dignité humaine.

Si les familles de petite dimension sont prédominantes, quelle est la situation des femmes ou des enfants restés au pays? Autrefois les femmes et les enfants laissés par les émigrés étaient sous la protection des parents masculins restés au pays. Aujourd'hui, comment vivent leurs femmes et leurs enfants pendant leur absence? En attendant le retour de leurs maris (une fois tous les ans ou tous les deux ans), les femmes s'occupent des travaux ménagers de tous les jours, travaux artisanaux et travaux des champs selon les saisons. Une division stricte du travail les empêche de faire certains des travaux agricoles, par exemple de labourer les terres avec la charrue. L'artisanat (la poterie, le tissage et la vannerie) est tout particulièrement un travail de femme. Autrefois, presque toutes les femmes fabriquaient des poteries et tissaient des burnous, des couvertures et des tapis avec de la laine de mouton. Maintenant peu de femmes pratiquent la poterie pendant l'été. De même le tissage sur métier, *azetta*, étant un travail très fatigant, les jeunes femmes se tournent vers la vannerie qui leur rapporte des sommes non-négligeables. Les seules récréations sont les fêtes familiales et les fêtes religieuses.

Dans le temps, c'était toujours le père ou le frère ou le fils aîné d'un émigré qui prenait la responsabilité de la femme et des enfants restés au pays. Maintenant à qui incombe cette responsabilité? Dans le quartier de l'enquête, 16 émigrés mariés ont laissé leurs femmes et leurs enfants au village, leur situation (la personne qui en prend la responsabilité, la situation de l'habitat et du budget vis-à-vis du responsable) est illustrée par le tableau 3.

Dans les foyers où les femmes prennent la responsabilité, si les femmes ont besoin des mains des hommes, elles demandent à leurs propres parents masculins ou emploient des journaliers. Dans la société kabyle il y a une division stricte d'espace et de travail entre les hommes et les femmes. J'ai pu observer le rôle important des vieilles femmes comme médiatrice de ces deux mondes. C'est toujours les mères âgées qui s'occupent de la gaulée des olives qui est encore un travail exclusivement masculin, ou de se présenter à quelque convocation administrative en remplacement de leurs maris ou de leurs fils. D'ailleurs les émigrés envoient les

Tableau 3. Situation de vie des femmes et des enfants des émigrés dans le village.

Type	Responsable	Habitat	Budget	Nombre de cas
1	Père	+ Même maison	+ Même budget	1
2	Père	+ Même cour*	+ Budget séparé	2
3	Mère	+ Même maison	+ Même budget	4
4	Frère	+ Même cour*	+ Budget séparé	3
5	Frère	+ Maison et cour séparé	+ Budget séparé	1
6	Beau Père	+ Même maison	+ Même budget	1
7	Belle Soeur	+ Même maison	+ Même budget	1
8	Femme	+ Maison et Budget indépendants		3

* mais maison séparée

mandats au nom de quelque responsable qui peut se présenter librement à la poste communale hors du village.

Parmi les relations sociales c'est le domaine des rapports entre les hommes et les femmes qui résiste le plus opiniâtrement à l'innovation. En plus de la loi islamique, la loi coutumière kabyle, *qanun*, prescrit les conduites des femmes très sévèrement. Malgré la transformation de la société kabyle, le statut de la femme ne semble pas s'être tellement amélioré. Par les travaux agricoles, les femmes kabyles sont attachées au mode de vie d'autrefois et gardent une mentalité paysanne. Au village les femmes sont en général plus conservatrices et plus croyantes que leur mari émigré. Les émigrés connaissent les comportements et les valeurs du couple européen. Ils envient les femmes modernes d'Europe mais dans le village ils se cherchent au contraire des femmes de type traditionnel. Est-ce pour sauvegarder les apparences ou parce que dans le village ils se réadaptent facilement à la mentalité ancienne? Les femmes du village, de leur côté, veulent améliorer leur situation, mais le manque d'information et de moyens les empêchent de comprendre la nouvelle mentalité de leurs maris et de sortir de l'ignorance. Ainsi existe-t-il une sorte de discontinuité entre la mentalité des hommes et celle des femmes, excepté les jeunes filles scolarisées. Dans les familles algériennes qui habitent à Paris, le rôle médiateur des enfants est énorme. Les femmes, influencées par leurs enfants ou par les assistantes sociales françaises, deviennent moins conservatrices que leurs maris. Dans le village la force de la tradition est plus pressistante.

Même maintenant, la plupart des hommes cherchent leurs épouses dans le village, mais la fréquence des mariages avec des étrangères (parmi les 137 émigrés du village en Europe, 24 se sont mariés avec des femmes étrangères, soit 17.5% du total), explique certainement le changement du système de valeur.

Les rapports entre générations ont changé en même temps que le processus du changement structural de l'*axxam*. Le déclin de l'autorité de la génération des anciens est indubitable. En apparence les jeunes ont encore du respect envers les vieux et n'osent pas s'opposer à eux directement. Les fils ne fument jamais en présence de leur père. Cependant les vieux sont mécontents de la désobéissance des jeunes et les jeunes se plaignent de l'opinion démodée des vieux.

AU NIVEAU DES GROUPES LIGNAGERS

Si l'*axxam* traditionnelle a subi une déstructuration profonde, les groupes lignagers, *xaruba* ou *aḍrum*, ont-ils subi la même transformation? Quoique le village eut une importance primordiale comme cadre politique dans la société kabyle, *xaruba* ou *aḍrum* avait une existence séparée et autonome. Actuellement dans le village T. l'augmentation rapide de la population provoque une segmentation des groupes. Comme nous l'avons mentionné plus haut, le village T. se divise en trois *iḍerma* (pl. d'*aḍrum*); At Hamza, At Hamadi et At Rached. At Hamadi, le quartier ou j'ai enquêté, se compose de quatre *ixarba* (pl. de *xaruba*), At Hamou, At Meziane, At Erbiden et At Limam. Et chaque *xaruba* comprend encore de plusieurs groupes lignagers. Par exemple, *xaruba* At Hamou comprend les groupes lignagers, At Hamou,

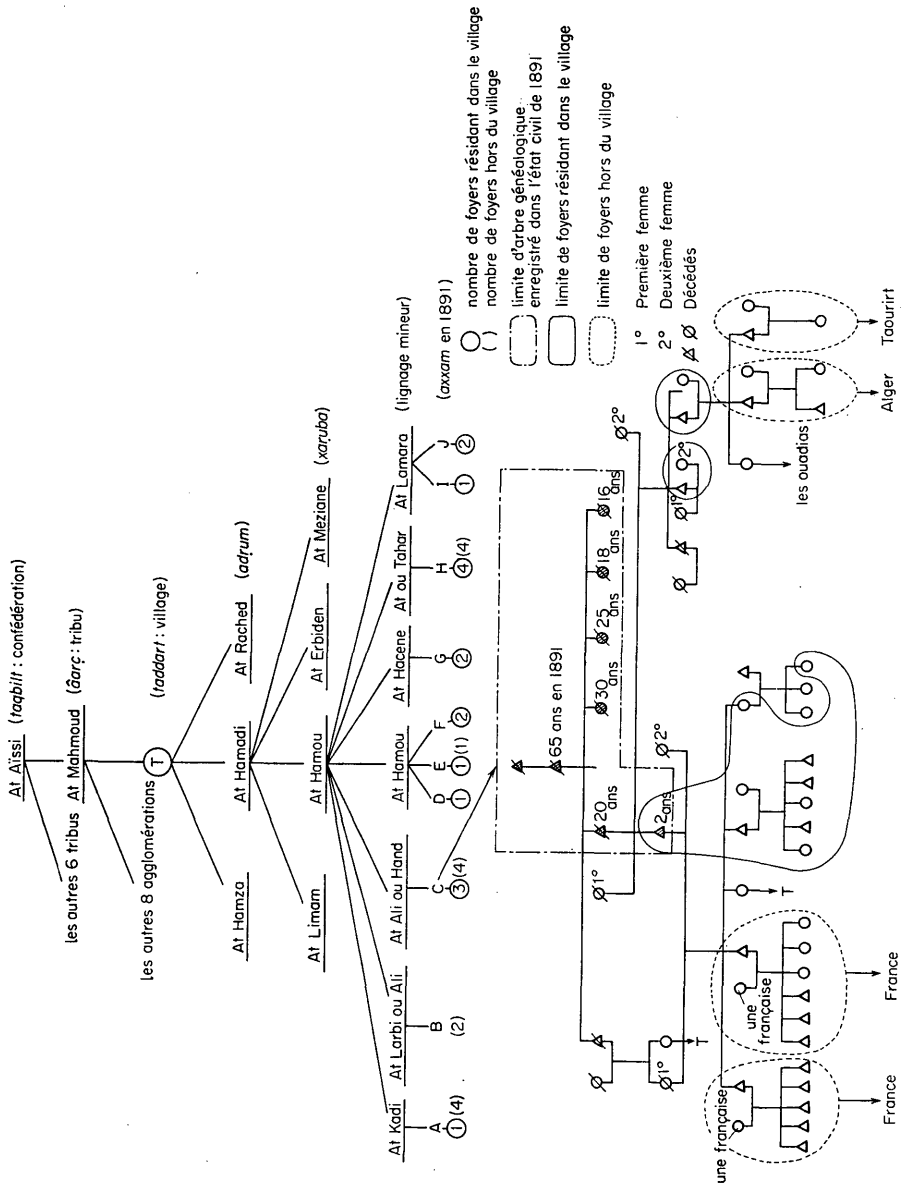


Figure 2. L'organisation sociale du village T.

At Hacene, At Larbi ou Ali, At Ali ou Hand, At ou Tahar, At Lamara et At Kadi (voir le figure 2). A la veille de l'occupation française ces groupes lignagers comprenaient un ou plusieurs *ixammen*. En 1891 l'administration française établit l'état civil et donna à chaque grande famille un nom de famille. Les villageois appellent ces noms "les noms français", et habituellement ils utilisent les noms des groupes lignagers (At Hamou, At Hacene, At Larbi ou Ali, etc.) à la place de ces noms français. Par exemple, Chabane At Hamou ou Mohammed At Hacene, etc.

Le caractère comme de l'*aḍrum* ou de la *xaruba* comme groupe de descendance s'affaiblit graduellement et fut remplacé par celui de groupe résidentiel. Maintenant si l'on achète une maison et déménage dans un autre *aḍrum* ou *xaruba*, on devient membre de cet *aḍrum* ou *xaruba* sans changer de nom de lignage (At Hacen ou At ou Tahar etc.). Mais ce mélange n'est pas tellement fréquent et on préfère bâtir sa nouvelle maison en dehors des anciens quartiers si les circonstances économiques le permettent.

Quelles fonctions ces groupes de descendance localisés ont-ils conservés? Depuis toujours, l'unité de propriété foncière est la grande famille. L'*aḍrum* ou la *xaruba* ou les autres groupes lignagers subordonnés ne forment aucune unité de propriété commune. La fonction économique de ces groupes est donc plutôt faible, et elle se manifestait dans l'entraide, *tiwizi*, dans les travaux agricoles ou dans les diverses activités de la vie quotidienne. Mais à mesure que le nombre des émigrés augmentait et que la différenciation économique entre les familles commençait à se faire sentir, il est devenu difficile de continuer les activités de *tiwizi* comme auparavant. Cette situation a affaibli sensiblement la solidarité des groupes lignagers ou des clans.

La fonction politique de l'*aḍrum* ou de la *xaruba* subsiste encore, car même maintenant les membres du comité du village sont élus selon le même principe que le *tamen* qui représentait chaque *xaruba* dans le *tajmaât l-lâaqwal* du temps passé. Nous allons parler plus tard de ce comité au niveau du village.

On ne peut pas laisser de côté également leur fonction rituelle lors des fêtes religieuses en l'honneur des saints protecteurs de chaque *aḍrum* ou de chaque *xaruba*.

D'autre part, les habitants préfèrent encore le mariage entre proches, dans la même *xaruba* ou dans un groupe lignager restreint. Parmi les 83 mariages de chefs de foyers de l'*aḍrum* At Hamadi; 13 (15.7%) ont été contractés dans le même lignage (c'est-à-dire, entre les familles de même noms kabyles comme At Hacene ou At Ali ou Hand de *xaruba* At Hamou), 14 (16.9%) dans la même *xaruba* mais de lignages différents; 13 dans le même *aḍrum* mais d'*ixarba* différents; 21 (25.3%) dans le même village mais d'*iderma* différents, 12 (14.4%) avec des familles du hameau voisin; 6 (7.2%) appartenaient à la même tribu, At Mahmoud, que le village T. et les 4 autres (4.8%) seulement ont débordé la limite de l'ancienne tribu mais jamais de la Grande Kabylie. Ces chiffres montrent que plus de 70% des mariages sont effectués dans le village et presque la moitié dans le même *aḍrum*.

Il est vrai qu'avec les changements économiques et la restructuration socio-professionnelle causée notamment par l'émigration, l'*aḍrum*, la *xaruba* et les autres groupes lignagers, ont perdu leur autonomie et leur importance antérieure. Parallèlement à l'augmentation de la population et à la segmentation rapide des groupes

lignagers, l'exode rural massif aboutit une diminution d'environ de 60% de la population (40% vers les villes d'Algérie et 20% vers l'Europe), ceci empêche le fonctionnement normal et parfois la survivance même de ces groupes. Les fonctions politiques ou religieuses sont graduellement absorbées par le pouvoir centralisateur du village. Les tendances individualistes que les émigrés ont rapporté de l'Europe affaiblit encore davantage la solidarité des groupes de descendance.

AU NIVEAU DU VILLAGE

En apparence la transformation du village est incontestable. A côté des anciennes maisons de pierres et de mortier d'argile, on a construit de nouvelles maisons de briques et de ciment de style européen. Dans le village, au sein du pays montagnard dans lequel régnait, à l'origine, une économie de subsistance, il existe une boulangerie qui fait du pain, des baguettes et des bâtards; une boucherie qui fournit de la viande fraîche quotidiennement (jusqu'à une époque récente les habitants ne mangeaient de la viande que lors des grandes occasions); 4 épiceries qui vendent presque les mêmes marchandises que les épiceries d'Alger (On y trouve même des légumes.); un magasin de tissus qui travaille en même temps comme couturier.

En 1970, l'eau potable est arrivée jusqu'au village et on a installé l'eau dans la plupart des maisons. Cela a libéré les femmes de la pénible corvée d'aller chercher chaque jour de l'eau à la fontaine. L'électrification du village a été faite en 1971. Récemment la route principale qui mène jusqu'au centre de la commune a été élargie et goudronnée. Le goudronnage de la route et l'arrivée de l'autobus de la S.N.T.V. venant directement d'Alger à la fin de février 1975 me sont apparus comme un événement remarquable dans l'histoire du village T.

Cette amélioration des conditions de vie a transformé l'image du village. Entre autres, après l'installation de l'eau et de l'électricité, l'atmosphère du village a considérablement changé. Il me semble que cela a freiné le mouvement d'exode rural. Les habitants ont recommencés à bâtir de nouvelles maisons.

Peut-on prétendre que les organisations sociales du village ont été également transformées?

Du point de vue économique, le village dépend essentiellement de l'argent envoyé par les hommes émigrés à l'étranger, et le système monétaire a pénétré dans tous les aspects de la vie des habitants. L'agriculture ne joue plus qu'un rôle complémentaire. A mesure que la multiplication des activités économiques et que la spécialisation des professions s'avancent, une restructuration socio-économique commence et des couches sociales apparaissent. Les tableaux 4 et 5 aux pages suivantes font apparaître le processus de déstructuration de l'économie traditionnelle dans cette région et la nouvelle restructuration.

Le tableau 4 fait apparaître les aspects les plus remarquables de l'économie actuelle du village: l'importance de l'émigration et la dégradation de l'agriculture. Le tableau 5 nous donne une idée assez exacte de la composition socio-professionnelle des résidents du village. Le fait patent est bien entendu le chiffre minime des agriculteurs (propriétaire-exploitants permanents qui vivent uniquement de revenus agri-

Tableau 4. Situation socio-économique des chefs de foyers d'un quartier.

Situation socio-économique des chefs	Nombre de chefs
Emigré en France	13
Cuisinier en Algérie	3
Employé de bureau (Alger, Tizi-Ouzou)	2
Commerçant (Village, Alger)	3
Chauffeur de taxi	1
Maçon	1
Bûcheron	1
Journalier	5
Journalier + Agriculture	4
Garde champêtre + Agriculture	1
Conciergerie de l'école + Agriculture	1
Agriculteur	1
Agriculteur + Louer des boeufs	1
Agriculteur + Élevage	1
Agriculteur + Salaire de fils	1
Agriculteur + Salaire de fils et de beau fils en France	1
Retraité de France (Pension de retraite)	4
Retraité de Belgique	1
Retraité + Agriculture	4
Retraité + Salaire de fils	1
Accidenté (Pension d'accident de travail)	3
Invalide (Pension d'invalidité)	1
Malade (deux filles travaillent comme enseignantes)	1
Sans travail (Aidé par ses fils)	3
Veuve (Grande propriétaire foncier, propriétaire de moulin à huile et moulin à grain)	1
Veuve (Agriculture + Pension de son mari)	6
Veuve (Agriculture + Pension de son fils)	1
Veuve (Agriculture)	1
Veuve (Agriculture + Poterie)	1
Veuve (Aidée par ses fils)	2
Veuve (Aidée par ses frères)	1
Veuve (Aidée par ses frères et son fils)	2
Veuve (Aidée par ses filles)	2
Veuve (Pension de son mari + Salaire de grande fille)	1
Veuve (Aidée par son beau-fils)	1
Veuve (Aidée par les gens du village)	1
Divorcée (Aidée par son fils)	1
Célibataire (Agriculture)	1
TOTAL	81

16) A propos de la scolarisation des enfants du village voir Miyaji [1976: 28-30]. En ce qui concerne la scolarisation des filles, les parents ne semblent pas tellement enthousiastes pour donner à leurs filles de l'instruction après le C.E.P. (Certificat d'Etude Primaire).

Tableau 5. Répartition par profession et par âge des résidents présents masculins du village T.

Profession	Age							
	-20	20-29	30-39	40-49	50-59	60-69	70+	TOTAL
Agriculture				2			1	3
Boucher					1			1
Bûcheron		1						1
Chauffeur de taxi				3	1			4
Cuisinier		1	1	1				3
Employé de Bureau		7	5					12
Enseignant		5	5	2	1			13
Epicier			2	1	1			4
Journalier	25	13	20	8	10	10		86
Maçon		1	3	2	1	1	1	9
Mécanicien		1						1
Menuisier		4	1					5
Plâtrier		3						3
Peintre			1					1
Plombier			3					3
Réparateur radio-télé			1					1
Invalide				1	3			4
Retraité						10	15	25
TOTAL	25	36	42	20	18	21	17	179

coles) et la prédominance des journaliers qui travaillent soit dans les travaux publics de la commune, soit à l'occasion de la construction de maisons dans le village. Quelques uns d'entre eux travaillent sur leurs champs ou sur ceux des autres pendant des périodes limitées (pendant la récolte des olives ou les moissons). De même, quelques retraités s'occupent de leurs champs, mais évidemment ils vivent plutôt grâce aux autres ressources (pension, retraite, aide des enfants, etc.), et les revenus agricoles sont plus ou moins complémentaires. Parmi les employés de bureau, les enseignants et les cuisiniers, il y a des personnes qui travaillent pendant la semaine hors du village et y rentrent pour passer le week-end. Quant aux travaux rémunérés des femmes, leur nombre est encore restreint: 6 enseignantes, 2 secrétaires de bureau, 1 aide-soignante. Mais ce chiffre augmentera rapidement grâce à la scolarisation des filles.¹⁶⁾

En ce qui concerne les couches sociales, selon la situation socio-professionnelle quatre couches sont en train d'apparaître. La première couche est celle des commerçants qui dans le village ou hors du village, dans les villes algériennes ou européennes ont tenté leur chance dans le commerce. Quelques uns parmi eux étaient de grands propriétaires fonciers. En commercialisant leurs produits agricoles ils ont graduellement agrandi leur commerce. Pourtant la plupart sont d'anciens travailleurs émigrés qui ont économisé leurs payes et saisirent une occasion. La deuxième couche

est celle des fonctionnaires et des employés de bureau. C'est surtout parmi eux qu'on trouve un nouveau type de villageois qui jouent le rôle d'intégrateurs dans le village. La troisième est celle des ouvriers émigrés à l'étranger. La quatrième est celle des journaliers qui travaillent dans les ponts et chaussées de la commune ou trouvent des travaux sur place dans le village. Ils vivent dans le village mais leur comportement et leurs valeurs ne sont plus ceux des paysans. Dans l'état actuel des choses la taille des propriétés foncières n'est plus pertinente comme critère pour catégoriser la population.¹⁷⁾ Bien entendu la propriété foncière est un facteur qui influe sur la catégorisation. Mais l'important est que la restructuration socio-économique du village est plus avancée qu'on ne l'imagine et que la propriété foncière n'y joue plus un rôle primordial. Cette tendance est devenue encore plus apparente avec l'avancement récent de la révolution agraire.

Ces changements économiques entraînent-ils des changements dans les autres secteurs de la vie villageoise?

Administrativement, après la colonisation par la France de la grande Kabylie au milieu du XIX^e siècle, le village a été administré par plusieurs régimes français, cependant il conserva toujours une sorte d'autonomie comme organisation politique de base. Les administrateurs français utilisaient aussi le système traditionnel de la *tajmaât*, l'assemblée, pour administrer efficacement les habitants.

Après l'indépendance, le village a été intégré dans le cadre communal du pays. En 1972, le comité de village, présidé par un membre du parti (F.L.N.), fut officiellement installé. C'est la cellule politique de base. Ce comité de village se compose de 15 membres dont 8 élus parmi les habitants du village T. et les 7 autres parmi ceux de deux hameaux voisins (ces trois agglomérations forment l'unité administrative T.)

Il est remarquable que les membres de ce comité soient répartis strictement entre les trois *iđerma*. Ils conservent le caractère de l'ancien *tamen* de chaque *xaruba*. C'est-à-dire, le principe de la structure politique traditionnelle (l'appartenance à un des groupes de descendance) joue encore le rôle principal dans le choix de ses membres. Le caractère personnel, la situation économique ou professionnelle, l'âge et la réputation générale ne sont pris en considération qu'ensuite. Les membres en

17) Sur la répartition des propriétés foncières du village T. voir le tableau suivant :

Tableau 6. Répartition de la propriété foncière du village

Source: A.P.C. (le recensement des terres en 1973)

Surface des propriétés (ha)	Nombre de propriétaires
0.00- 0.49	99
0.50- 0.99	107
1.00- 1.49	52
1.50- 1.99	18
2.00- 2.99	26
3.00- 3.99	3
4.00- 4.99	2
5.00-10.00	2

sont un commerçant, un grand propriétaire, un responsable de *casmate* (l'organisme local de base du Parti) de la commune, un ancien émigré, un ancien combattant, un agriculteur, un directeur d'école et un marabout.¹⁸⁾

Le précédent président de ce comité (décédé en 1976) était le type même du nouveau leader politique de cette région. Il était né en 1904 dans une famille illustre (elle peut prétendre à la descendance directe de l'ancêtre fondateur du village) et avait émigré en France très jeune. Pendant la vie d'exil il se forma politiquement. Il participa à une organisation clandestine (l'Etoile Nord-Africaine) du mouvement nationaliste. En 1946, il a eu la chance de trouver une place dans une compagnie d'assurance à Alger. Il a travaillé là jusqu'à l'indépendance et après, il rentra au village où il travaillait la terre et devint responsable de la *casmate* de la commune.

Avant ce président, sous l'administration française l'*amin* du village était un commerçant en tissus. Il possédait aussi des terres (4.8 hectare en 1974) et il était peut-être le plus riche habitant du village. Actuellement il habite dans une grande maison avec ses trois femmes, ses enfants non mariés, les femmes de ses fils émigrés en France et ses petits enfants. Ce commerçant est un leader de type traditionnel.

A côté du comité, l'assemblée qui comprend les membres du comité et les autres notables du village fonctionne comme le *tajmaât l-lâaƣwal* de jadis. L'assemblée générale de tous les hommes de plus de 18 ans a lieu également régulièrement à la fin de chaque mois (le dernier dimanche en 1975).

Evidemment aujourd'hui les fonctions politiques et juridiques de ces *tajmaât* sont bien restreintes par rapport à celles du temps passé. Pour maintenir l'ordre publique une gendarmerie a été installée au centre de la commune. On se tromperait donc si l'on mettait trop l'accent sur la fonction politique et l'autonomie du village. Il est pourtant indéniable que le village fait de son côté des efforts pour maintenir l'ordre publique. Il n'existe pas de poste de police dans chaque village et le *tajmâat* nomme un garde-champêtre pour veiller à la bonne conduite des habitants. L'importance du contrôle social et moral du *tajmaât* semble encore bien effective.

Quant aux dispositions de la loi coutumière, *qanun*,¹⁹⁾ elles ont été révisées pour mieux s'adapter à l'évolution des moeurs. Par exemple, dans le village T. il existait, vers 1930, les amendes suivantes: femme rentrant à l'école 5,00 f.; stationnement de femme devant l'école 2.50 f.; femme allant dans un village étranger [sic] 5.00 f., etc. Ces dispositions ont été supprimées. Néanmoins les dispositions suivantes sont encore valables sauf en ce qui concerne le montant des amendes: absence à un enterrement 2.50 f.; absence le jour d'assemblée 1.00 f.; dispute entre deux per-

18) Dans le village T. il y a une lignée maraboutique (At Limam). Leur ancêtre Sidi Mohammed Limam était, dit-on, originaire de Sagiet-El-Hamra (Sud Marocain, Rio de Oro). Les familles maraboutiques en Kabylie forment "une certaine forme d'aristocratie religieuse" [BASAGANA ET SAYAD 1974: 64] et elles ne se marient qu'entre elles. Sur le rôle spécifique des marabouts (*imrabden*) ou sur le maraboutisme dans la société maghrébine, se référer à Morsy [1972] et Provençai [1975].

19) Concernant l'analyse du *qanun* kabyle, il y a l'étude intéressante de Milliot [MILLIOT, 1932].

sonnes 5.00 f.; femme se disputant avec un homme ou l'insultant mais avec preuve 2.50 f.; vol de figues 5.00 f.; vol de raisins de nuit 5.00 f.; vol de raisins de jour 2.50 f.; vol d'olives à terre 2.50 f.; vol sur l'olivier en pleine nuit 5.00 f.; dispute avec coups 5.00 f.; arme en main 5.00 f.; soulographie 10.00 f. [sic] etc. Quelques nouvelles dispositions ont été ajoutées. L'analyse de ces dispositions serait très intéressante mais nous entraînerait trop loin de notre propos.

En plus de cette fonction intégratrice de la *tajmaât* et du *qanun*, y a-t-il d'autres mécanismes ou facteurs pour maintenir la solidarité du village? Le parentage, les terres et les cimetières ancestraux, les cultes et les fêtes en l'honneur des saints villageois, l'entraide communale, la tendance à l'endogamie dans le village sont tous des facteurs qui unissent les habitants, font revenir les ressortissants et maintiennent la solidarité villageoise.

Les assistances communales ou les travaux collectifs, parmi lesquels la construction des maisons était jadis le plus important, remplissaient une fonction indispensable dans la vie communale des Kabyles. A l'heure actuelle, la construction des maisons est devenue une affaire individuelle parce que les procédés de construction ont changé. A l'inverse, l'enterrement reste encore une tâche qui engage tous les habitants du village. Le jour de l'enterrement il est interdit de travailler pour tous les habitants, sauf pour les personnes qui exercent des fonctions publiques. Tous les hommes doivent assister à l'enterrement et si la famille du défunt ne peut pas fournir les matériaux ou la main d'oeuvre nécessaires, le village offre les matériaux et les villageois font le nécessaire. Les travaux de voirie ou l'entretien de la fontaine publique sont effectués par la collaboration du village tout entier. On choisit pour les entreprendre, une saison comme les grandes vacances d'été au moment où beaucoup d'émigrés rentrent au village.

Parmi les fêtes, *timecret*, partage communautaire de la viande et acte de commensalité qui "défini la limite de la communauté en même temps qu'il réaffirme l'unité" [BOURDIEU 1961: 19], était pratiqué surtout dans les groupes de même descendance comme *xaruba*. Actuellement c'est une fête villageoise. Le 25 janvier 1975, à l'occasion de l'*Achoura* (fête musulmane) le village T. a exécuté le *timecret* en sacrifiant un boeuf et onze moutons. Tous les habitants, y reçoivent leur part, même les bébés et les absents ou les voyageurs. En cette occasion il y aussi distribution d'une aumône publique aux pauvres. L'argent nécessaire à l'achat des animaux a été fourni par la caisse du village et par des donations des commerçants du village ou de l'extérieur. Le *tajmaât* du village remplit la caisse grâce au revenu des oliviers communaux²⁰, aux amendes payés par les villageois et à une collecte spontanée.

La solidarité villageoise se prolonge jusque dans l'association d'originaire, le groupement des ressortissants du village, en France. Comme je l'ai déjà décrit dans

20) Le village possède 200 pieds environs d'olivier comme propriété communale. Ils sont éparpillés dans les propriétés privées. Donc l'entretien de ces oliviers est confié aux propriétaires de ces terres. Ils vendent l'huile des olives récoltées sur ces oliviers et versent au village la moitié des gains. Comme terrain communal le village n'a qu'un terrain de 500 m² pour le dépôt des ordures.

une autre étude [MIYAJI 1976: 56-60], cette association formée dans des buts pratiques (Le principal est d'envoyer le cercueil des ressortissants du village au pays des ancêtres.) a des fonctions socio-économiques et psychologiques importantes dans le processus d'adaptation des émigrés à la vie étrangère. Or, le *tajmaât* du village garde la liste des ressortissants du village bien classés par *xaruba* et par lignage mineur. *Tajmaât* entretient des relations étroites avec les responsables en France. La réunion des responsables en France est, dit on, tout-à-fait comme celle du *tajmaât* subordonnée dans le village. Par ces réseaux sociaux très efficaces les émigrés du village continuent d'être membres légitimes du *tajmaât*, l'assemblée générale, du village, et bien qu'absents, ils jouent un rôle politique, social et économique.

Par opposition au processus de destructuration de la grande famille et des autres groupes de descendance, le village, en dépit de grands changements économiques, conserve un cadre d'organisation et de solidarité en adaptant son organisation politique traditionnelle à la nouvelle demande administrative. Dans ce processus d'adaptation, les émigrés jouent le rôle intégrateur par leur contribution économique et sociale. Le village accapare graduellement les fonctions que les groupes de même descendance ne remplissent plus à cause de la considérable diminution du nombre de leurs membres. Ceci explique inversement que le village ait encore des adultes masculins en nombre suffisant pour assurer ses activités communales.

CONCLUSION

A travers le phénomène global de l'émigration on peut observer deux forces contradictoires. L'une est une force centrifuge qui éloigne les habitants hors du village vers les villes et vers l'étranger, et l'autre est une force centripète qui ramène les ressortissants au village. Les mécanismes qui commandent ces deux forces pourraient être analysés en quatre niveaux.

Premièrement, au niveau des Etats, où la stratégie politico-économique entre pays, comme l'accord de main-d'oeuvre entre l'Algérie et la France, contrôle ces deux forces.

Deuxièmement, on descend jusqu'au niveau du village. A côté de la stratégie internationale, le village et l'association d'originaire en France contrôlent bon gré mal gré les émigrés.

Troisièmement, au niveau de la famille. Bien que la destructuration de la grande famille et la dégradation de l'autorité du père soit un fait évident, on ne peut pas échapper à toutes les exigences des proches parents. D'ailleurs, le père de famille doit nourrir ses enfants, leur acheter des vêtements décents et les éduquer. Il doit également acheter des vêtements et des bijoux à sa femme, bâtir une maison nouvelle et acheter télévision ou voiture. Toutes ces demandes familiales poussent les hommes vers l'étranger pour gagner autant d'argent que possible. Les événements et la vie de la famille ramènent les émigrés au village.

En dernier, vient le niveau de l'individu. Dans ce domaine, dont la famille, le village, même l'Etat ne peuvent toucher le fond, le choix personnel joue un rôle décisif. Les possibilités de choix des individus sont multipliées par les informations

abondantes et rapides apportées par les mass-média et par les émigrés qui, maintenant, rentrent au village pour les vacances tous les ans ou au moins tous les deux ans. Pendant presque toute l'année on rencontre quelques émigrés qui viennent d'arriver de France.

L'apparition d'émigrés d'un type nouveau, qui n'ont pas besoin de l'aide ou de la conduite des cousins ou des ressortissants du village, est certainement un fait récent qui changera l'aspect de l'émigration. Par l'éducation ils peuvent bien s'adapter eux-mêmes à la vie urbaine et étrangère dans laquelle ils tissent un réseau social de type nouveau, entre amis, collègues, voisins, etc. Plus récemment les jeunes de moins de 23 ans ont tendance à chercher une situation solide dans le pays. La longue histoire de l'émigration algérienne vers la France est entrée dans un vrai tournant.

Le phénomène de l'émigration ne peut être saisi dans sa totalité qu'en tenant compte des changements sociaux globaux de la société algérienne. Les changements sociaux globaux exigent un double processus de différenciation sociale moderne et d'intégration nationale.

Il est évident que la pression écrasante de la colonisation et la demande de main-d'oeuvre nécessaire à la croissance économique de la France est la force principale de l'émigration algérienne. L'émigration vers les villes étrangères a apporté une différenciation sociale dans les divers aspects de la vie du village.

Après l'indépendance l'Algérie a commencé une réorganisation totale et une intégration nationale sous un régime socialiste. Par ce mouvement d'intégration nationale et de développement, le gouvernement algérien envisage la réinsertion des émigrés dans l'industrie du pays. Néanmoins le déséquilibre causé par l'occupation pendant 130 ans ne pourra pas être résolu d'un jour à l'autre.

D'autre part, la modernisation ou l'industrialisation du pays est en train de s'accélérer. Les informations et les marchandises nouvelles ne cessent de circuler. Ceci fait naître des aspirations et des besoins nouveaux.

A présent c'est justement ce décalage, cette discontinuité entre la différenciation sociale et l'intégration nationale qui oblige les émigrés à quitter leur pays. Les villageois tentent de résoudre ou de concilier ce décalage par leur double appartenance à deux systèmes différents et par la longue séparation d'avec leur famille.

Les mécanismes qui permettent de maintenir cet équilibre précaire sont: premièrement, le système traditionnel de la *tajmaât* qui maintient l'ordre social du village; deuxièmement, la loi coutumière qui contrôle sévèrement la conduite des femmes; et enfin, les réseaux sociaux qui lient la *tajmaât* du village et l'association des émigrés en France, dont les fonctions majeures consistent à aider les émigrés dans leur adaptation à la vie urbaine et à atténuer tant bien que mal leur dépaysement en leur offrant une assurance morale et matérielle.

BIBLIOGRAPHIE

- AMSELLE, Jean-Loup (sous la direction de)
1976 *Les Migrations Africaines*. Dossiers Africains dirigés par Marc Auge et Jean Copans, Francois Maspero, Paris.

- BASAGANA, Ramon et Sayad, Ali
 1974 *Habitat traditionnel et structures familiales en Kabylie. Mémoire du Centre de Recherches Anthropologiques Préhistorique et Ethnographiques XXIII*, S.N.E.D., Alger.
- BOURDIEU, Pierre
 1961 *Sociologie de l'Algérie*. "Que sais-je?" No. 802, Presses Universitaires de France, Paris.
- BOURDIEU, Pierre et Sayad, Abdelmalek
 1964 *Le déracinement*. Les Editions de Minuit, Paris.
- DERMENGHEM, Emile
 1954 *Le culte des saints dans l'Islam maghrebin*. Gallimard, Paris.
- HANOTEAU, A (General) et Letourneux, A.
 1893 *La Kabylie et les coutumes kabyles*. Challamel, 3 vol., Paris.
- IBN KHALDOUN,
 1925 *Histoire des Berbères des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*. Traduction de Slane-Casanova, Geuthner, Paris.
- MAMMERI, Mouloud
 1976 *Tajerrumt N Tmaziɣt (Tantala Taqbaylit)*. Francois Maspero, Paris.
- MICHEL, Andrée
 1956 *Les travailleurs algériens en France*. Centre National de la Recherche Scientifique, Paris.
- MILLIOT, Louis
 1932 Les institutions kabyles. *Revue des Etudes Islamiques* 2: 127-161.
- MIYAJI, Mieko
 1976 *L'émigration et le changement socio-culturel d'un village kabyle (Algérie)*. *Studia Culturae Islamicae* No. 6, Institute for the Study of Languages and Cultures of Asia and Africa, Tokyo Gaikokugo Daigaku, Tokyo.
- MONTAGNE, Robert
 1954 *Rapport provisoire sur l'émigration des Musulmanes d'Algérie en France*. Ministère du Travail, Paris.
- MORSY, Magali
 1972 *Les Ahansala: Examen du rôle historique d'une famille maraboutique de l'Atlas marocain*. Mouton, Paris.
- NOUCHI, André
 1973 Notes sur les migrations en Algérie dans la première moitié de XIXème siècle. *Proceedings of the First Congress on Mediterranean Studies of Arabo-Berber Influence* (edited by Micheline Galley), Société Nationale d'Édition et de Diffusion, Alger.
- PROVANÇAL, Danielle
 1975 Le phénomène maraboutique au Maghreb. *Afrique* (Genève) XIV (1): 59-77.
- RAGER, Jean-Jacques
 1950 L'émigration des musulmans algériens en France. *Documents Algériens*, Synthèse de 1er janv. 1950 à 31 dec. 1950: 121-136, Alger.